



Avenue du Chainoux 30 - B-4802 Heusy
Tél : 087 22 57 59 – Fax : 087 22 80 69 | ecoleheusy@skynet.be | www.ecoleheusy.be



PROJET D'ETABLISSEMENT

École René Hausman

Heusy

PRÉSENTATION

Préambules, introduction

Ce document a été élaboré avec les enseignants de l'école et approuvé par le Conseil de participation.

Ce projet d'établissement représente le contrat liant les familles et l'école. En inscrivant leur enfant dans l'établissement, les parents en acceptent les choix pédagogiques et les actions concrètes telles qu'elles sont décrites ici.

Pourquoi l'école René Hausman ?

L'École René Hausman est une école fondamentale autonome organisée par le réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement (WB-E, réseau officiel organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles). Elle est située sur un campus arboré magnifique, au sud de Verviers, le long d'une avenue paisible, à l'écart des grands axes, et avec des classes lumineuses et agréables qui favorisent le désir d'apprendre et la curiosité.

C'est le 22 septembre 2012 que notre école a décidé de rendre hommage, de son vivant, à **René Hausman**, auteur-illustrateur-conteur verviétois à l'immense talent. De très nombreuses œuvres de René Hausman, dans une ambiance qui inspire et qui motive, contribuent à donner aux enfants un cadre de vie accueillant et agréable, conforme à l'esprit de ce projet d'établissement qui fait la part belle aux Arts de la scène, à la lecture en général et au 9^e Art en particulier, au plaisir du Beau et à la Culture.

« La culture, c'est ce qui relie les savoirs et les féconde. » Edgar MORIN »

PROJET ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE

Notre projet d'établissement s'inscrit dans la droite ligne du **projet éducatif et pédagogique** du réseau **Wallonie Bruxelles – Enseignement (WB-E)** :

Pour une formation harmonieuse basée sur les principes suivants

- Promouvoir la confiance en soi et l'authenticité pour que chacun de nos élèves s'épanouisse affectivement et culturellement ;
- Aider nos élèves à s'approprier des connaissances et à acquérir des compétences les rendant aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active et créatrice dans leur environnement social et économique ;
- Préparer tous nos élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;
- Assurer à tous nos élèves des chances d'émancipation sociale ;
- Permettre à chaque élève d'atteindre les socles de compétences nécessaires à la poursuite de sa scolarité.

Notre enseignement vise tout particulièrement à

- Développer une prise de conscience par l'enfant de ses potentialités propres, et à favoriser, à travers des activités créatrices, l'expression de soi ;
- Développer la socialisation ;
- Développer les apprentissages cognitifs, sociaux, affectifs et psychomoteurs ;
- Déceler les difficultés et handicaps des enfants et leur apporter les remédiations nécessaires avec le soutien des spécialistes et du CPMS.

Dans notre établissement, chaque enfant peut trouver sa place.

Dans un cadre agréable et sécurisant, entouré d'une équipe efficace et stable, il est le centre de nos préoccupations.

STRUCTURE ET ORGANISATION

Offre d'enseignement

Maternel : de 6 à 7 classes composites - Travail en ateliers / par projets.

Primaire : de 11 à 12 classes - Travail par cycles (P1-P2 / P3-P4 / P5-P6)

Enjeux pédagogiques

Classes composites en maternel : Par exemple, des classes Accueil / M1 (enfants de 2½ ans à 4 ans) ou M2 / M3 (de 5 à 6 ans).

Organisation par cycles en primaire : L'enseignant garde les mêmes élèves, les deux années du cycle : il "*monte avec sa classe*" (P1-P2, P3-P4 et P5-P6).

Horaires

Les cours se donnent de 08h25 à 12h05 et de 13h25 à 15h25 (le mercredi, jusqu'à 12h05).

Les surveillances sont assurées de 08h00 à 08h25, de 13h15 à 13h25 et pendant les récréations. L'élève qui rentre chez lui le midi ne peut se présenter à l'école avant 13h15.

L'accueil extrascolaire est organisé par l'Asbl Amicale de l'école tous les jours scolaires entre 07h30 et 08h00 ; les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h05 à 13h15 et de 15h25 à 17h30, et le mercredi de 12h05 à 13h00.

Un temps de travail pour les devoirs (allant de 15' à 45') est organisé pour les enfants du primaire (excepté le mercredi).

Spécificités

- Cours de citoyenneté : En primaire (P1 à P6), pour tous 1h par semaine.
- Cours philosophiques (1h par semaine en primaire) : choix entre citoyenneté, morale non-confessionnelle, religion catholique, religion orthodoxe, religion protestante, religion israélite, religion islamique.
- Éducation physique (P) et psychomotricité (M) : Actuellement 2 heures par semaine.
- Piscine : 1 période / 2 semaines pour tous dès la 3^e maternelle (M3 à P6)
- Seconde langue : éveil à la 2^e langue choisie / Actuellement à raison de 2h par semaine en P5 et P6
- Informatique : 1 période / 2 semaines dès la 3^e maternelle (M3 à P6)

Éducation à la citoyenneté, entraide et solidarité

- **L'école vit en relation avec sa ville, partenaire privilégiée, au travers de visites et d'actions qui consacrent l'ouverture vers l'extérieur.**

Entre autres :

- *Visite de l'hôtel de ville ;*
 - *Verviers, ville solidaire : récolte des vivres pour Noël ;*
 - *Visite de la caserne des pompiers ; ...*
- **De strictes consignes de politesse sont de rigueur pour les enseignants, les enfants, l'ensemble du personnel et les parents.**
 - **La participation de tous aux activités culturelles et sportives est garantie par la mise en place de mécanismes de solidarité et d'entraide.**

Éducation à la démocratie

- **Les élèves apprennent à développer des actions de solidarité et de coopération (internes et externes) ;**
- **Ils apprennent à respecter leurs devoirs en ayant conscience de leurs droits ;**
- **Ils apprennent à développer le sens des responsabilités, le sens critique, l'esprit de discernement ; à donner leur avis ; à penser aux absents ...**

En participant à des activités telles que :

- *Conseil des élèves ;*
- *Conseil communal des enfants ;*
- *Visite d'un « avocat dans l'école » ;*
- *Organisation d'un conseil de classe ;*
- *Organisation d'Espaces de parole régulés.*

Éducation à la santé et éducation sportive

- **L'école collabore avec le CPMS et d'autres partenaires pour des actions de sensibilisation :**
 - *Adoption d'une alimentation saine et équilibrée ; réflexion et adaptation régulières des menus proposés à l'école (par ex. : 2 fruits et 2 produits laitiers comme dessert/semaine).*
 - *Mise à disposition de carafes d'eau de distribution pendant les repas et de plusieurs fontaines à eau réparties dans l'établissement.*
 - *Hygiène des toilettes : respect des nouveaux aménagements et utilisation des lave-mains, des sèche-mains ;*

- *Prévention des assuétudes ;*
 - *Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS) ;*
 - *Information relative au cyber-harcèlement et à l'usage des réseaux sociaux ;*
 - *Règles d'hygiène à observer ;*
 - *Éducation à la Sécurité Routière (APPER) ;*
 - *Économie de l'eau potable (installation d'urinoirs sans eau, etc.) ; ...*
- **L'école met l'accent sur le développement physique harmonieux, le respect du concurrent, le fair-play, l'initiation multisports, la prévention des excès pondéraux ... *en organisant ou en participant à des activités telles que :***
 - *Petit déjeuner équilibré à comparer à un déjeuner habituel ;*
 - *« Jour du fruit » le mercredi pour la collation (fruit de saison de préférence) ;*
 - *« Je cours pour ma forme » ; journées sportives ; nage ou marche parrainées ; jogging des enfants de Verviers ;*
 - *Piscine 1 période / 2 semaines à partir de la 3e maternelle (M3) ;*
 - *Activités pour tous et pas seulement les « meilleurs » (sports, jeux, tournois ...) ;*
 - *Exiger / Prévoir des tenues adéquates lors des activités sportives (piscine et cours de gym) dès la maternelle ;*
 - *Journées au CEReKI pour les classes maternelles ;*
 - *Règles d'hygiène rappelées avant les repas ; ...*
 - *Utilisation de gourdes et de bouteilles d'eau en remplacement des sodas.*

Éducation à l'environnement

- **Chaque enfant participe activement aux opérations organisées par notre école (Chevaliers verts, ...) et à celles mises en place par les pouvoirs locaux pour promouvoir un meilleur respect de l'environnement.**

C'est ainsi que nos élèves sont très tôt sensibilisés à la problématique des déchets par la pratique du tri sélectif, par une réflexion sur leurs habitudes quotidiennes (collaboration avec Intradel, par exemple).
- **Des choix sont posés :**
 - *Participer activement aux Classes d'eau ;*
 - *Lutter contre le gaspillage (ne prendre que ce dont on a besoin) ;*
 - *Respecter la nature environnante, les abords de l'école (nature sous toutes ses formes).*

Éducation à l'autonomie

- En respectant les endroits de jeu et en veillant à la propreté des cours ;
- En proposant des sorties de classe ;
- À l'occasion de parrainage entre les enfants ;
- En gérant individuellement le contenu de sa mallette et l'organisation de son banc ;
- En apprenant à s'habiller et à se déshabiller dès la première maternelle ;
- En recherchant soi-même ses objets perdus ;
- En prenant des initiatives encouragées et suscitées par les adultes ;
- En ayant une réflexion constructive à propos d'un comportement inadéquat (voir outil « Mes droits et mes devoirs ») et les fiches de réflexion ;

DISPOSITIFS D'APPRENTISSAGES

Amener les enfants aux compétences attendues en fin d'étapes

- En organisant une remédiation précoce immédiate ;
- En différenciant les rythmes de travail ;
- En organisant un tutorat entre élèves d'une même classe.

Il importe de déceler rapidement les différences, les difficultés, voire les troubles des enfants et de leur apporter les remédiations adéquates :

- Être à l'écoute des élèves, les observer dans l'accomplissement des tâches quotidiennes ;
- Informer régulièrement les parents des progrès accomplis et des difficultés rencontrées (notamment par le biais des réunions parents/enseignants) ;
- Faire appel aux personnes-ressources telles que logopède, médecin, psychomotricien, psychologue du CPMS, ... en cas de difficultés persistantes ou handicaps ;
- En favorisant une individualisation des apprentissages par l'utilisation de fichiers autocorrectifs et de logiciels, par la pratique de la pédagogie du contrat, de la pédagogie de soutien et d'approfondissement ;
- Par des applications différenciées en progression qualitative (utilisation d'outils taxonomiques, ...) ; ...

Pour ce faire, l'école organise :

- des concertations entre les membres du personnel concernant les matières vues, les capacités des élèves, le fonctionnement dans les classes ;
- une « Quinzaine pédagogique » à laquelle chaque classe de l'école participe et collabore, en fonction du projet choisi (Quinzaine de la lecture, de la musique, de l'alimentation, du cinéma ...). Ces projets débouchent sur l'organisation d'une Fête d'été (ouverture de l'école ; présentation des productions et des apprentissages aux parents).

Assurer la continuité des apprentissages

- L'accueil des tout-petits est personnalisé grâce à l'action de la puéricultrice ;
- Des activités de parrainage, auxquelles participent des élèves du maternel et du primaire sont organisées, dès le début de l'apprentissage de la lecture, des enfants vont présenter leur « savoir-lire » dans les classes maternelles ;
- Les activités de psychomotricité et le jeu prennent une place importante dans la grille-horaire hebdomadaire, tant en section maternelle, qu'en début d'enseignement primaire. A cette fin, une salle de psychomotricité entièrement équipée est mise à la disposition des enseignants ;
- Des concertations sont organisées entre cycles, avec les maîtres des cours spéciaux et également verticalement pour tout l'établissement ;
- Les terminologies sont communes (grammaire, mathématique, ...) ;
- Les titulaires gardent leurs élèves durant deux années scolaires (cycles) ;

Différenciation

La différenciation sera mise en œuvre :

- par des activités d'apprentissage appropriées (fichiers, contrats, groupes de besoin...) ;
- par la construction des apprentissages en se basant sur le vécu, les acquis et les représentations des enfants ;
- par la recherche, la verbalisation des différentes démarches et la confrontation de celles-ci ;
- par la variation des méthodes d'apprentissages ;
- par une évaluation formative qui permet à l'enfant de se situer dans son apprentissage ;
- par une alternance des rythmes dans les situations d'apprentissage.

En outre,

- De nombreuses périodes du capital sont consacrées à la remédiation précoce.
- Plan individuel d'apprentissage : des dossiers sont tenus par les enseignants. Des objectifs clairs et précis sont définis pour assurer la mise en place d'une pédagogie différenciée effective. Chaque titulaire complète une fiche par élève reprenant les difficultés rencontrées et les pistes d'action. Lors des concertations, une évaluation est réalisée. Cette fiche suit l'élève dans son parcours de classe en classe.
- Les outils sont diversifiés : jeux, référentiels didactiques, manuels et logiciels d'apprentissage ...
- Organisation en classes-cycle, un même enseignant conserve sa classe en P1 et P2, P3 et P4 et encore en P5/P6 afin de permettre à l'élève d'évoluer à son rythme. L'acquisition des compétences est évaluée sur le cycle de 2 années.
- La collaboration entre les élèves est encouragée pour permettre à chacun d'avoir ses cahiers, ses référentiels et ses fardes à jour

Organiser l'intégration des enfants à besoins spécifiques

À la demande des parents ou sur initiative de l'enseignant ou de la direction, des aménagements raisonnables seront mis en place pour répondre aux besoins spécifiques d'un élève.

Si nécessaire, différents partenaires sont identifiés et se rencontrent au plus tôt afin de déterminer au mieux les besoins spécifiques de l'élève et trouver la ou les solutions à apporter.

Plusieurs réunions par an sont programmées entre les partenaires pour évaluer le suivi et l'adapter à chaque fois que cela s'avère nécessaire.

L'intégration des enfants à besoins spécifiques se fera conformément au décret organisant l'enseignement spécialisé. En cas de demande d'une intégration partielle ou totale dans l'enseignement ordinaire d'un élève relevant de l'enseignement spécialisé, les écoles d'enseignement spécialisé de la Communauté Française d'Andrimont et de Visé sont nos partenaires privilégiés.

En collaboration avec les parents, le centre PMS et l'équipe pédagogique de notre école et celle de l'enseignement spécialisé, des stratégies seront mises en place afin d'intégrer au mieux les enfants. Un calendrier de rencontres sera élaboré afin qu'enseignants et parents puissent évaluer l'évolution des apprentissages et collaborer au mieux à la progression de l'enfant.

Concertations

Afin de mener à bien la différenciation dans l'école, la communication entre les membres de l'équipe pédagogique est nécessaire. Il est dès lors important d'organiser des séances de concertation et une mise en commun des ressources.

Manuels scolaires

Toujours dans le but d'assurer la continuité des apprentissages et ce de la M3 jusqu'à la P6, l'école fournira aux enfants des manuels scolaires conformes aux socles de compétences, tant en étude de la langue, qu'en mathématiques et en éveil.

S'il échet, ces manuels scolaires sont choisis de manière à permettre une continuité verticale (année après année).

Travaux à domicile

En P1 et P2, il est demandé à l'élève de lire souvent ou de présenter à ses parents ce qui a été réalisé en classe ;

À partir de la P3, les travaux à domicile sont conçus comme le prolongement d'apprentissages déjà réalisés en classe. Ils doivent pouvoir être faits sans l'aide de l'adulte. En aucun cas, ils ne donneront lieu à une cotation. Leur durée journalière n'excédera que rarement 20 minutes en P3 et P4, et 30 minutes en P5 et P6 ;

Le plus souvent, il est accordé un délai de plusieurs jours à l'élève pour les réaliser.

Lutter contre l'absentéisme

L'absentéisme est une préoccupation majeure de notre équipe. Un dispositif de prévention est mis en place : lettre circulaire à tous les parents en début d'année scolaire, formulaire standardisé pour la justification des absences, procédure d'alerte de la direction par les enseignants. Ce dispositif est adapté et mis à jour en fonction des situations individuelles rencontrées et en étroite collaboration avec le centre PMS.

L'étude et l'accueil extrascolaire

Quatre salles d'études sont organisées les lundis, mardis et jeudis (P1, P2, P3P4, P5P6).

L'accueil extrascolaire est assuré chaque jour jusqu'à 17h30 également (le mercredi, pas d'étude organisée et garderie jusqu'à 13h00) ;

Un atelier d'expression et de créativité est organisé durant les temps de midi aussi souvent que possible.

Veiller à une remédiation précoce

- Des actions de remédiation sont réalisées par le titulaire de classe (conception et réalisation d'outils appropriés ...) ;
- L'école privilégie autant que possible, les petits groupes en P1 et P2 ;
- Du tutorat au sein de la classe et du parrainage sont mis en place ;
- Les enseignants pratiquent la pédagogie différenciée, le travail par contrat, le travail en sous-groupes ;
- Les parents et la direction sont prévenus dès qu'un problème est décelé ;
- Une heure de remédiation est prévue dans l'horaire de la semaine.

Évaluer, avant tout pour progresser ...

Les résultats de l'évaluation formative servent aux éventuelles remédiations. Les évaluations sommatives et certificatives sont plutôt des vérifications des acquisitions de chaque enfant par rapport à lui-même et par rapport aux autres. Ces différentes évaluations doivent permettre à chaque enfant de se situer, et à ses parents de suivre de près ses progrès.

- Une évaluation formative permet à chaque élève de gérer ses apprentissages après avoir pris connaissance de son niveau de maîtrise d'une compétence ; l'évaluation formative permet d'orienter la différenciation en cours d'apprentissage. Elle est non cotée.
- Une évaluation sommative permet aux parents de prendre connaissance, par le bulletin scolaire, des progrès réalisés par leur enfant ; l'évaluation sommative est cotée ; elle permet d'observer l'évolution globale en fin d'acquisition par les contrôles et bulletins.

- L'évaluation certificative est également cotée ; elle autorise le passage vers l'étape suivante (passage de classe par exemple). Les élèves passent les évaluations certificatives en fin de 2^e cycle (P2) et en fin d'études primaires (P6) portant sur les compétences de base (CEB).
- Un apprentissage à l'autoévaluation est travaillé.

À cette fin,

- une réunion des parents est organisée en début et en fin d'année pour les classes maternelles, afin également de sensibiliser à l'importance de l'assiduité ;
- une réunion de parents est organisée après chaque période (en primaire) ;
- les enseignants sont toujours disponibles pour entendre les demandes des parents. En primaire, en dehors des cours et de préférence sur rendez-vous.

Année complémentaire

L'enfant pour lequel un temps plus long que le parcours normal s'avère nécessaire pour acquérir les socles de compétences bénéficie d'un accompagnement pédagogique adapté. Un dossier spécifique est rédigé par l'enseignant pour chaque enfant en difficulté.

Selon les besoins, l'enfant peut bénéficier d'une année complémentaire au cours du 2^e cycle et/ou au cours des 3^e et 4^e cycles.

L'enfant qui effectue une année complémentaire continue les activités commencées, grâce à la personnalisation du travail et à l'apprentissage par projets et contrats. Les compétences déjà acquises sont ainsi valorisées, celles qui ne l'ont pas été sont retravaillées dans le respect du rythme scolaire de l'enfant, de ses forces et de ses faiblesses.

L'équipe, le centre PMS et les parents travaillent en étroite collaboration.

L'équipe veillera à établir les contenus spécifiques à travailler et analysera, lors des concertations, l'évolution de chaque enfant.

PEDAGOGIE

École Bien-Être

- La *bienveillance* et l'*empathie* sont au cœur des apprentissages.
- Des techniques, telles que *le Brain Gym* ou *la Communication non violente* (déjà pratiquées par certains), sont une priorité. Des formations adaptées sont régulièrement proposées aux membres du personnel.
- *Les intelligences multiples* sont travaillées, afin de tenir compte au mieux des personnalités individuelles.
- Un travail de réflexion et une collaboration étroite et régulière sont menés avec l'équipe d'encadrement de l'accueil extrascolaire. Les attitudes et comportements à adopter

envers les élèves sont réfléchis, concertés et adaptés. Chaque année les règlements des cours de récréation sont expliqués aux enfants et le personnel chargé de l'accueil extrascolaire y est associé. Ainsi, il existe une continuité entre les moments scolaires et extrascolaires.

PratiCole et comité de pilotage

De nombreux enseignants de notre établissement participent au programme PratiCole initié par WB-E. Cette initiative vise à coordonner les pratiques collaboratives au sein de l'école.

Le comité de pilotage (C.O.P.I) regroupe une dizaine d'enseignants qui réfléchissent au suivi des objectifs fixés par notre Plan de Pilotage.

Cela se traduit par :

- *des échanges plus productifs ;*
- *des préparations pédagogiques communes ;*
- *l'utilisation de techniques particulières (session Tableau blanc) pour fixer des objectifs spécifiques, mesurables, actionnables, réalistes et temporellement définis (SMART) ;*
- *L'amélioration des pratiques communes et la progression commune et simultanée vers de mêmes objectifs ;*

Violences visibles et invisibles, et harcèlement (UMons – Bruno Humbeek)

Il s'agit de faire face aux situations de violences visibles et invisibles et particulièrement à celles vécues dans la cour de récréation qui est désignée, par la majorité des élèves, comme le principal lieu où se ressent la souffrance psychosociale en milieu scolaire.

Il faut dès lors intervenir dans le domaine de la violence scolaire en favorisant la régulation des cours de récréation et en donnant aux enseignants des outils d'intervention et de médiation adaptés aux caractéristiques particulières et à la complexité de ces situations.

Les objectifs sont donc de :

- Maîtriser l'espace en régulant la cour de récréation : Favoriser le contrôle des conduites et des comportements agressifs dans les cours de récréation en réorganisant son fonctionnement sur base de règles précises.
- Maîtriser le groupe en agissant sur le climat de classe : Permettre aux enseignants de retrouver la maîtrise de leur groupe-classe en ouvrant des espaces formels de médiation au sein desquels ils font appel à l'intelligence émotionnelle et collective de leurs élèves.
 - *Des zones délimitées dans les cours en fonction des activités qui y sont permises ;*
 - *Des règles courtes, simples, compréhensibles par tous (pictogrammes pour les petits, ...) ;*
 - *Les mêmes règles sont appliquées à tous ET par tous (enseignants, accueil extrascolaire) ;*
 - *Des règles pérennes et identiques pour l'élève amené à fréquenter plusieurs lieux de récréation ;*
 - *Des sanctions évolutives en fonction de l'âge et de la gravité ; ...*

Langue française parlée et écrite

- Des activités quotidiennes de langage et d'orthographe sont organisées.
- Théâtre : selon les circonstances, les élèves assistent à une ou plusieurs représentations par an, adaptées à l'âge des enfants et programmées par la spécialiste *Jeune Public* du Centre culturel de Verviers.
- Différentes approches de la lecture en situations fonctionnelles, initiation dès la section maternelle.
- La continuité des apprentissages est assurée par :
 - *la répartition de la matière par cycles, en fonction des compétences à atteindre ;*
 - *l'utilisation de manuels scolaires agréés (P1 à P6) et l'élaboration de référentiels par cycles ;*
 - *des ateliers différenciés.*

Mathématique

- Autant que possible, l'approche fonctionnelle est privilégiée ;
- Des entraînements aux savoirs de base sont proposés.
- La continuité des apprentissages est assurée par :
 - *la planification des découvertes de la M1 à M3 ;*
 - *l'utilisation de manuels agréés de la P1 à P6, couvrant l'ensemble du programme.*

Utilisation des nouvelles technologies au service des projets

Des ordinateurs, des logiciels pédagogiques, les multiples TBI et l'accès HD à Internet sont mis au service des projets pédagogiques de la M3 à P6.

Environnement

L'école organise

- le tri sélectif des déchets et la prise en charge de la gestion des piles (BEBAT) ;
- la réalisation de semis et les soins aux jeunes pousses ;
- l'entretien d'un compost ;
- la participation à de nombreuses activités sur l'environnement ;
- la visite d'Intradel (Intercommunale pour la gestion des déchets) ;
- Une campagne de sensibilisation auprès des familles par des expositions et des spectacles.
- la responsabilisation des enfants quant à la propreté des cours et des abords de l'école : chaque classe, à tour de rôle, désigne les *Chevaliers Verts*.

Éducation physique et psychomotricité, sports, natation

L'école organise

- un cours de natation : 1 période / 2 semaines pour tous (M3 à P6) ;
- l'éducation physique : en primaire, actuellement une deuxième période de gymnastique et de sports diversifiés, ainsi qu'un cours d'endurance ;
- la psychomotricité : en maternel, actuellement deux périodes ;
- la participation à des activités sportives extérieures, notamment *Je cours pour ma forme* et Jogging de Verviers.
- les activités CEReKI (activités originales et équipements sportifs exceptionnels)
- une marche ou nage parrainée annuelle.

Éducation à la Citoyenneté

- Chaque année, les règles de vie sont ajustées, la compréhension du règlement d'ordre intérieur et des règles des cours de récréation est vérifiée.
- Le focus est mis sur les forces et les dangers d'Internet (P5-P6).
- Les temps de récréation sont organisés en veillant à diversifier les activités et les lieux d'accueil.
- Les émissions de TV, jeux, articles de presse, publicité sont abordés de manière critique.
- Le quartier, le fonctionnement communal, les infrastructures culturelles (Centre culturel et bibliothèque centrale de Verviers) et sportives (Bielmont) sont systématiquement explorés.

Éducation à la Santé et à la Sécurité

Les élèves bénéficient de

- repas de midi équilibrés et variés préparés à l'école : respect des fruits et légumes de saison, un jour sans viande par quinzaine, mercredi jour du fruit en collaboration avec les parents, eau de distribution en remplacement des sodas, ...
- 3 fontaines à eau réparties dans l'établissement sont accessibles en permanence.
- le réfectoire est spacieux et fonctionnel ; il a récemment été entièrement insonorisé.
- la sieste pour les enfants de maternelle se déroule dans un local dédié.
- les collations sont intelligentes : le potage à la récréation est offert à tous les enfants de maternelle, des petits déjeuners malins sont organisés, les élèves sont invités - via le Conseil des élèves - à participer à l'élaboration du menu des dîners scolaires, l'école bénéficie d'un partenariat permanent ou plus ponctuel avec différentes associations actives sur la gestion de la santé.

- L'école insiste sur le respect de soi-même et des autres dans son comportement, sa tenue, son langage.
- Sécurité : des pictogrammes illustrant les sources de danger, les produits dangereux, les numéros de téléphone d'urgence et d'aide sont affichés, de même que les plans d'évacuation de l'école. Au moins un exercice « incendie » est effectué chaque année à l'improviste.
- Les enfants sont sensibilisés au problème de la maladie, des assuétudes, de la gestion des médicaments.
- L'école confie l'organisation d'animations *Code de la route* à l'Asbl APER. Les règles de circulation et de stationnement, particulièrement à la sortie des classes, sont rappelées régulièrement aux parents par des actions menées par les élèves.

La transition section Maternelle – section Primaire

- Des collaborations M3 / P1 / P2 sont organisées pour la réalisation de projets particuliers (Journée René Hausman, journée de l'œuf, ...).
- Un moment d'accueil des enfants de M3 est organisé fin juin dans leur future classe primaire P1.
- Pour les enfants et les parents de P1, le jour de la rentrée débute par un petit-déjeuner préparé spécialement.

ÉQUIPEMENT PÉDAGOGIQUE – INFRASTRUCTURE

- L'école bénéficie de classes vastes et claires, aux couleurs lumineuses et variées. Chaque local est équipé d'un ordinateur et d'une connexion haut débit, et 9 classes primaires disposent d'un TBI (tableau blanc interactif).
- L'espace est organisé de manière spécifique :
 - *Salle dédiée pour l'accueil matinal extrascolaire ;*
 - *Salle de gymnastique entièrement équipée ;*
 - *Terrains extérieurs (2 de mini-foot et 6 de basket), la moitié avec revêtement synthétique ;*
 - *Salle de psychomotricité entièrement équipée, également avec couvre-sol adapté ;*
 - *BD-thèque ;*
 - *Exposition dans tous les lieux de circulation, d'œuvres originales de René Hausman ;*
 - *Salle informatique avec accès à Internet (projet pilote : fibre optique haut débit) ;*
 - *Local sieste installé à demeure (chacun conserve son lit, sa couverture ... et son doudou) ;*
 - *4 cours de récréation (Maternelles, P1-P2, P3-P4, P5-P6) ;*
 - *Préau extérieur couvert (P5-P6), et intérieur insonorisé ;*
 - *Campus arboré, pelouses, jardin potager et compostage, poulailler ;*

- Restaurant scolaire au plafond insonorisé et équipé de mobilier non bruyant ;
- Accès Kiss & Drive par l'arrière de l'établissement...
- Modules de jeux extérieurs ;
- Des vélos pour les petits des classes maternelles
- Des jeux de table, jeux coopératifs, jeux d'extérieur, boîtes, bancs et tiroirs à livres ...

LA COMMUNICATION

Parents / École

Les parents sont considérés par l'école comme des partenaires essentiels à part entière. Un objectif primordial commun : l'épanouissement de l'Enfant. C'est pour cela que les relations Parents / École se doivent d'être avant tout constructives et se dérouler dans un climat de CONFIANCE et de TRANSPARENCE, au travers d'échanges fréquents et d'une communication saine :

- Une communication suivie, via le journal de classe ou la pochette de communications ;
- Un site internet régulièrement mis à jour et des groupes Facebook privés uniquement accessibles aux parents de l'année en cours ;
- Des rencontres personnalisées lors des réunions trimestrielles, essentiellement consacrées à l'évolution personnelle de leur enfant ;
- Valves aux deux entrées de l'établissement et deux vitrines d'affichage dans la cour P3-P4 ;
- Réunion d'information au cours du premier trimestre sur la vie de l'école et son projet d'établissement, communication du document Des Droits et des Devoirs ;
- Animation thématique ou conférences à l'initiative de l'Association des parents (FAPEO) ;
- Présentation de projets de classe ;
- Plannings annuel et trimestriels des activités de l'école ;
- Relevés mensuels détaillés des frais et services, avec règlement par virement ou domiciliation bancaire ;
- Accès aux informations concernant les possibilités d'aide (centre PMS) ;
- Échanges téléphoniques et grande disponibilité de la direction...

Parents / Parents

Une Association des Parents, membre de la FAPEO, et partenaire privilégiée de l'école.

« Avec BONNE HUMEUR et EFFICACITÉ dans un climat de CONFIANCE ».

Enseignants / Enfants

- Guider l'Enfant vers l'AUTONOMIE :
 - Le mettre en situation de défi en le rendant, autant que possible, acteur de ses apprentissages.
 - Lui permettre de se dépasser en l'aidant à renforcer estime et confiance en soi.
- Organiser des REMÉDIATIONS :
 - Pratiquer une réelle évaluation formative débouchant sur une différenciation active.
 - Construire une méthode de travail personnalisée, des outils et des référentiels adaptés.
- Assurer la CONTINUITÉ DES APPRENTISSAGES verticaux et horizontaux.

Enfants / Enfants

- Devenir Citoyen : les enfants participent à la mise en place et à l'animation :
 - *De Conseils de classes*
 - *Du Conseil des élèves*
 - *Du Conseil communal des enfants*
- *Gestion des conflits par l'organisation d'Espaces de Parole Régulés.*

OUVERTURE SUR LE MONDE

Les activités qui permettent l'ouverture de l'école sur le monde font progresser chaque enfant : sur le plan de son propre développement intellectuel tout d'abord, mais cela amplifie également sa capacité à appréhender le monde extérieur et à mieux le comprendre.

La participation aux activités suivantes, organisées par les titulaires, est dès lors obligatoire.

Certaines d'entre elles sont financièrement à charge des parents. Toutefois, des modalités d'aide et de soutien sont toujours possibles (*tous les enfants participent à toutes les activités*).

- *Découverte des sites culturels régionaux (Musées de Verviers, Patrimoine ...)* ;
- *Visite de musées, d'expositions, ...* ;
- *Visite régulière à la bibliothèque et à la bibliothèque de la jeunesse* ;
- *Cours de natation* ;
- *Classes de dépaysement (Belgique et étranger) et leur exploitation en classe en rapport avec les projets de classe* ;
- *Projets artistiques (pièce de théâtre, écriture poétique, ...)* ;
- *Activités créatives (réaliser les décors d'un spectacle, ...)* ;
- *Activités scientifiques (Maison de la Science, Aquarium ...)* ;

- *Projets pédagogiques (Quinzaine pédagogique thématique, Fête de printemps, ...)* ;
- *Sorties pédagogiques (ferme pédagogique, CEReKi, Classes d'eau, ...)* ;
- *Participation aux fêtes et manifestations locales (Journée du Patrimoine, ...)* ;
- *Découvertes multiculturelles de traditions orales, culinaires et artistiques* ;
- *Activités extérieures organisées dans le cadre du programme d'études en rapport avec les projets d'école et de classe,*
- *Théâtre à l'école (plusieurs spectacles par classe et par an) ...*

AIDES

Afin de ne pas porter seule les problèmes rencontrés au sein de l'école, l'équipe éducative est encadrée par le centre PMS de Verviers.

L'absentéisme et le décrochage scolaire seront traités en priorité et dans la mesure du possible avec les parents de l'enfant.

Pour les problèmes plus importants, l'école fera appel aux différentes personnes ressources du centre PMS et des autorités afin de trouver les solutions adéquates.

Dans certaines circonstances, le suivi logopédique souhaité par les parents, selon des modalités à convenir, peut être possible au sein de l'école.

Notre école favorise l'intégration des élèves ayant des besoins spécifiques (enfants dyslexiques, ...). Des concertations avec l'équipe pluridisciplinaire qui encadre l'enfant, ses parents et le PMS seront régulièrement organisées.

LA TRANSITION PRIMAIRE – SECONDAIRE

Il s'agit d'optimiser le passage des élèves dans le secondaire et de favoriser leur orientation adéquate.

Nos élèves sont amenés progressivement à prendre en charge leurs propres apprentissages et à devenir capables de choisir leurs propres chemins pour l'appréhension du monde extérieur. Les dispositifs pédagogiques mis en place contribuent à un apprentissage structuré de la prise de responsabilités et de l'acquisition de l'autonomie.

Nos élèves de P5 et de P6 sont informés des différentes professions, ainsi que des études à entreprendre pour y avoir accès. Cette tâche est assumée conjointement par les enseignants concernés, le centre PMS (présence hebdomadaire dans l'école) et d'autres personnes-ressources invitées à l'établissement.

Des journées d'accueil, des séances d'information et des visites d'établissements sont organisées pour les élèves de P5 et de P6 afin qu'ils découvrent l'organisation et la diversité de l'offre scolaire de l'enseignement secondaire officiel verviétois.

Une visite peut également être organisée au SIEP (Service d'Information sur les Études et les Professions).

Nous encourageons nos élèves terminant le 4^e cycle (fin de P6) à s'orienter vers l'enseignement secondaire officiel et plus particulièrement celui organisé par la Communauté française (Réseau WB-E).

DES ENSEIGNANTS FORMÉS ...

Avec le souci constant d'améliorer la qualité de leur action pédagogique, les enseignants participent activement et régulièrement aux journées de formation continue organisées conformément au décret du 11 juillet 2002.

Le choix des formations Micro est réfléchi en équipe, en fonction des aspirations et projets de l'année et de la Quinzaine pédagogique annuelle, mais aussi en tenant compte du Plan de Pilotage, d'une réflexion à plus long terme et d'engagements citoyens.

Une littérature pédagogique diversifiée et régulièrement renouvelée est mise à disposition du personnel enseignant.

En fonction des besoins, un ENT (Espace Numérique de Travail) pourra être mis à disposition afin de partager les informations, les connaissances et les ressources.

TABLE DES MATIERES

PRÉSENTATION	2
PRÉAMBULES, INTRODUCTION :	2
POURQUOI L'ÉCOLE RENÉ HAUSMAN ?	2
 PROJET ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE	3
POUR UNE FORMATION HARMONIEUSE BASÉE SUR LES PRINCIPES SUIVANTS :	3
NOTRE ENSEIGNEMENT VISE TOUT PARTICULIÈREMENT À	3
 STRUCTURE ET ORGANISATION	4
OFFRE D'ENSEIGNEMENT	4
ENJEUX PÉDAGOGIQUES	4
HORAIRES :	4
SPÉCIFICITÉS :	4
 STRATÉGIE ET PRIORITÉS : DES VALEURS AVANT TOUT	5
ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ, ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ	5
ÉDUCATION À LA DÉMOCRATIE	5
ÉDUCATION À LA SANTÉ ET ÉDUCATION SPORTIVE	5
ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT	6
ÉDUCATION À L'AUTONOMIE	7
 DISPOSITIFS D'APPRENTISSAGES	7
AMENER LES ENFANTS AUX COMPÉTENCES ATTENDUES EN FIN D'ÉTAPES	7
ASSURER LA CONTINUITÉ DES APPRENTISSAGES	8
DIFFÉRENCIATION :	8
ORGANISER L'INTÉGRATION DES ENFANTS À BESOINS SPÉCIFIQUES	9
CONCERTATIONS	9
MANUELS SCOLAIRES	9
TRAVAUX À DOMICILE	9
LUTTER CONTRE L'ABSENTÉISME	10
L'ÉTUDE ET L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE	10
VEILLER À UNE REMÉDIATION PRÉCOCE	10
ÉVALUER, AVANT TOUT POUR PROGRESSER	10
ANNÉE COMPLÉMENTAIRE	11
 PEDAGOGIE	11
ÉCOLE BIEN-ÊTRE	11
PRATICOLE	12
VIOLENCES VISIBLES ET INVISIBLES, ET HARCÈLEMENT (UMONS – BRUNO HUMBEECK)	12
LANGUE FRANÇAISE PARLÉE ET ÉCRITE	13
MATHÉMATIQUE	13
UTILISATION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES AU SERVICE DES PROJETS	13
ENVIRONNEMENT	13
ÉDUCATION PHYSIQUE ET PSYCHOMOTRICITÉ, SPORTS, NATATION	14
ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ	14
ÉDUCATION À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ	14
LA TRANSITION SECTION MATERNELLE – SECTION PRIMAIRE	15

ÉQUIPEMENT PÉDAGOGIQUE – INFRASTRUCTURE	15
LA COMMUNICATION.....	16
PARENTS / ÉCOLE :	16
PARENTS / PARENTS :	16
ENSEIGNANTS / ENFANTS :	17
ENFANTS / ENFANTS :	17
OUVERTURE SUR LE MONDE.....	17
AIDES	18
LA TRANSITION PRIMAIRE – SECONDAIRE.....	18
DES ENSEIGNANTS FORMÉS	19
TABLE DES MATIERES	20